
DECRET D/2021/ **158** / PRG/SGG**PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE
LA SOCIETE NATIONALE D'IMPORTATION DE PETROLES (SONIP)****LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Constitution ;

Loi L/2000/08/AN du 05 mai 2000, ratifiant le Traité relatif à l'Organisation et à l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ;

Loi L/2017/056/AN du 08 décembre 2017 modifiant certaines dispositions de la Loi L/2016/030/AN du 30 décembre 2016 portant Gouvernance Financière des Sociétés Publiques et des Etablissements Publics en République de Guinée ;

Loi L/2021/0002/AN du 04 Février 2021 instituant un monopole d'importation des produits pétroliers en République de Guinée ;

D/2018/116/PRG/SGG du 13 juillet 2018, portant Organisation de la Présidence de la République ;

D/2020/226/PRG/SGG du 02 septembre 2020, portant Attributions et Organisation du Ministère des Hydrocarbures ;

Décret D/2021/057/PRG/SGG du 11 février 2021, portant Création de la Société Nationale d'Importation de Pétroles « SONIP ».

Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 Janvier 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 janvier 2021, portant Structure du Gouvernement ;

Des Décrets D/2021/017- 018 – 024 - 028/PRG/SGG des 19, 21, 23 et 27 janvier 2021 et le Décret D/2021/082/PRG/SGG du 19 mars 2021, portant Compositions partielles du Gouvernement ;

DÉCRÈTE

1^{er} : Monsieur Famourou KOUROUMA, précédemment Directeur Général de la Société Nationale des Pétroles (ONAP) est nommé Directeur Général de la Société Nationale d'Importation de Pétroles (SONIP) ;

2 : **MONSIEUR FATHO Z CAMARA**, précédemment Directeur Général de la Société Nationale d'Importation de Pétrole (SONIP), est Directeur Général de l'Office National des Pétroles (ONAP).

3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, est enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, **le 27 Mai 2021**



PROFESSEUR ALPHA CONAKRY